

L'inventaire des haies bocagères va débiter



Une commission bocage a été constituée.

Afin de réaliser un état des lieux du bocage carentorien, une commission communale bocage a été constituée pour répondre aux exigences du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine.

Son travail va permettre de définir la trame verte (linéaires bocagers) qui compose le paysage naturel de la commune. Le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust (SMGBO) accompagne la commission dans ce travail de terrain. Pour le réaliser, seuls ou en équipe, les personnes composant la commission seront amenées à se déplacer sur le territoire municipal, munies de cartes pour relever la présence ou l'absence de haies.

L'inventaire se déroulera entre le 15 janvier et le 15 mars.

À la suite de ce travail, une carte sera réalisée et elle sera à disposi-

tion, en mairie, de toutes les personnes qui souhaiteront en prendre connaissance.

Cet inventaire impliquera une préservation des linéaires bocagers inventoriés et figurera dans le futur document d'urbanisme de la commune. Seuls les arasements voués à faire disparaître les haies du paysage seront soumis à une déclaration préalable en mairie.

L'entretien courant des linéaires de haies n'est, quant à lui, soumis à aucune déclaration. Mais il est à encourager pour régénérer et rajeunir les haies existantes.

Contact : Gérard Josse au 06 68 83 56 40 ou Marie Dugué, technicienne bocage au SMGBO au 06 08 01 49 05.